

# EUROPE

## Allemagne fédérale

### Le rappel de l'ambassadeur au Vatican serait dû à ses réserves sur la politique à l'Est

Bonn. — M. Hans Berger, ambassadeur de la République fédérale au Vatican, a reçu une lettre du ministre des affaires étrangères, M. Walter Scheel, l'informant sans explication de sa très prochaine mise à la retraite. M. Berger, qui avait été secrétaire d'Etat à la présidence quand M. Luebke se trouvait à la tête de l'Etat, exerçait ses fonctions au Vatican depuis juin 1969.

Il y a une huitaine de jours, le quotidien polonais *Zycie Warszawy* affirmait que l'ambassadeur de la République fédérale auprès du Saint-Siège « sabotait » la politique à l'Est du chancelier Brandt. Cette accusation a été catégoriquement rejetée par M. Berger, et, à Bonn même, les porte-parole du ministère des affaires étrangères ne manquent pas non plus de rappeler que l'ambassadeur n'aurait pas pu entreprendre auprès du Vatican des démarches ne correspondant pas aux instructions officielles.

Que M. Berger soit ou non « coupable », il semble bien que depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement de M. Brandt la tension se soit accrue entre l'ambassadeur et son ministre. Les amis du diplomate admettent d'ailleurs que M. Berger éprouve des « inquiétudes sérieuses » quant à la politique étrangère de son gouvernement. La chose ne serait pas surprenante de la part d'un ambassadeur « politique », dont le statut est beaucoup plus précaire que celui des fonctionnaires du ministère des affaires étrangères. En cas de désaccord avec la ligne qu'on lui demande de suivre, un ambassadeur « politique » devrait d'ailleurs en principe offrir lui-même sa démission.

#### De notre correspondant

Encore, assure-t-on ici qu'il n'existerait « aucun motif politique » à la mise à la retraite de l'ambassadeur, qui est âgé de soixante et un ans. Celle-ci résulterait exclusivement d'une « pyramide d'âges défavorable », qui oblige les chefs de la diplomatie ouest-allemande à faire place nette pour les jeunes.

Bien entendu, cette explication n'est pas acceptée aisément dans les milieux de l'opposition. Un porte-parole de la C.D.U. a criti-

qué le rappel de M. Berger, dans lequel il voit une façon pour le gouvernement de « cimenter son pouvoir par des manipulations de personnel ».

Cette suspicion est encore accentuée par une autre rumeur, invérifiable, selon laquelle M. Böker, ambassadeur de la République fédérale auprès des Nations unies, souhaiterait lui-même son rappel, car il ne se sentirait plus en mesure de défendre la politique à l'Est pratiquée par son gouvernement.

JEAN WETZ.

### Une manœuvre bien montée

#### De notre correspondant

Cité du Vatican. — Une série d'incidents plus ou moins agencés par les adversaires de la « politique à l'Est » a valu des ennuis à M. Berger.

L'ambassadeur semble, dans cette affaire, avoir un rôle de victime accablée pour les besoins de la cause. Quelles que soient ses opinions personnelles, sa loyauté à l'égard de son gouvernement n'est mise en doute par aucun de ses interlocuteurs. Il paraît exclu notamment qu'il ait pris sur lui, comme on l'en accuse, d'avoir défendu auprès du Saint-Siège des thèses en contradiction avec les instructions qu'il avait reçues de Bonn.

Après le séjour au Vatican des cardinaux et de quelques évêques polonais, en novembre dernier, le Saint-Siège avait envisagé de « faire un geste » envers la Pologne en nommant un évêque de plein droit à la tête du diocèse de Warmia (Ermland), situé dans l'ancienne Prusse-Orientale, qui était géré depuis la guerre par un administrateur apostolique. Le conseil pour les affaires publiques, organisme compétent, avait sondé l'ambassadeur d'Allemagne sur l'opinion de son gouvernement devant une telle solution qui concernait d'anciens territoires allemands devenus polonais.

M. Berger s'informa auprès du ministère des affaires étrangères et fut chargé de transmettre, de la façon la moins formelle possible — ce qui excluait la remise d'une note diplomatique ou d'un memorandum, — une réponse qui tenait en deux arguments : le gouvernement fédéral n'avait aucune intention de continuer, comme par le passé, à élever une protestation contre toute mesure de normalisation du statut de l'Eglise catholique en Pologne. Il observerait simplement le silence. Si, néanmoins, son avis était sollicité de manière officielle, il ferait valoir qu'une telle normalisation lui paraissait plus opportune après la ratification du traité germano-polonais.

L'ambassadeur Berger communiqua ce point de vue et rendit compte à Bonn de sa démarche, qui eut lieu le 22 décembre 1970. Le ministère des affaires étrangères allemand n'éleva aucune remarque sur ce compte rendu. A la chancellerie, en revanche, on nota que M. Berger avait porté l'accent sur l'argumentation ju-

ridique justifiant le renvoi de toute normalisation, plutôt que sur le premier point : l'absence de toute protestation, qui revenait à suggérer au Saint-Siège de ne solliciter aucun avis officiel.

Qu'il existe un décalage entre M. Berger et le chancelier Brandt à propos de l'*Ostpolitik*, c'est un fait connu à Rome depuis longtemps. Il explique les divergences nuancées dans la présentation de ce point de vue.

Là-dessus intervient la direction de la branche allemande du mouvement Pax Christi. A deux ou trois reprises, elle avait tenté de faire échec à toute normalisation entre l'Eglise et la Pologne et à toute mesure qui aurait encouragé la politique du chancelier Brandt. Ce mouvement invita à Bonn, à la fin de février, un historien catholique polonais, le professeur Andréas Micewski. Celui-ci apprit de ses hôtes l'essentiel des événements que nous venons de relater, mais présentés de façon plus « dure » : une émission de télévision allemande permit à M. Riese, membre du conseil de présidence de Pax Christi, de reprendre devant l'opinion cette version selon laquelle M. Berger aurait pris sur lui de s'opposer formellement à la nomination d'un évêque à Warmia et, plus généralement, serait tenu à Bonn pour un adversaire actif de la politique de M. Brandt. M. Micewski vit cette émission et en reprit les conclusions dans un article de *Zycie Warszawy*, qui fit l'affaire des adversaires chrétiens-démocrates du chancelier. Ceux-ci espéraient contraindre le gouvernement fédéral à couvrir son ambassadeur et à adopter ouvertement une attitude d'hostilité à la politique de normalisation entre le Saint-Siège et la Pologne.

L'article a été repris en effet par un journal romain, auquel une agence de presse française à son tour fait écho, tandis qu'à Bonn l'orchestration se développait à travers des agences anglo-saxonnes et le quotidien *Die Welt*.

Informé à la lecture de la revue de presse polonaise diffusée par son ministère, l'ambassadeur Berger se serait montré d'autant plus stupéfait de ces attaques obliques qu'au cours d'un récent séjour à Bonn il n'avait eu vent d'aucune remarque émanant de la chancellerie sur l'exécution de sa mission.

JACQUES NOBÉCOURT.